



Nantes, le

07 AOUT 2017

Direction générale territoires

Délégation Saint-Nazaire

Service développement local

Référence : S2017-07-5170

Affaire suivie par :
Julie BRARD

Tél. 02.49.70.03.19.

Mairie de Mesquer
Reçu le
19 AOUT 2017
SVD

Monsieur Jean-Pierre BERNARD
Conseiller départemental de Guérande
Maire de Mesquer
Place de l'Hôtel
BP 43014
44357 MESQUER CEDEX

Objet : Modification N°2 de votre PLU
Nos réf. : U-17-SDLSN-013R

Monsieur le Maire,

Par courrier en date du 27 juin 2017, vous avez sollicité le Département de Loire-Atlantique sur votre projet de modification N°2 de votre plan local d'urbanisme. Le présent dossier de modification concerne des ajustements graphiques et règlementaires.

Concernant plus particulièrement les modifications apportées aux articles 6, celles-ci n'appellent pas de remarque de la part du Département, dans la mesure où cela ne remet pas en cause l'application des marges de recul préconisées par le Schéma routier départemental. Aussi, sur ce point et sur l'ensemble des modifications proposées, le Département émet un **avis favorable** à votre projet de modification N°2.

Je vous remercie par avance de m'adresser les éléments de cette modification lorsqu'elle sera exécutoire afin de l'intégrer dans la bibliothèque des documents d'urbanisme de l'ensemble des communes du département, ainsi qu'un exemplaire informatique au format « pdf » si vous en disposez.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de ma considération distinguée.

Pour le Président du conseil départemental

La Vice-présidente assurant l'intérim


Christine ORAIN